

Alexandre FLEYTOUX

Expert comptable - Commissaire aux comptes

Membre de la Compagnie régionale de Paris

123CLUB PME 2016

Société anonyme à conseil d'administration au capital de 22 704 809,05 €

Siège social: 94, rue de la Victoire

75009 PARIS

817 664 675 R.C.S. PARIS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 30 juin 2025

123CLUB PME 2016

Société anonyme à conseil d'administration au capital de 22 704 809,05 €

Siège social : 94, rue de la Victoire

75009 PARIS

817 664 675 R.C.S. PARIS

**RAPPORT DU
COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 30 juin 2025

Aux Actionnaires,

I. Opinion

En exécution de la mission qui m'a été confiée par vos statuts, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de la société 123CLUB PME 2016 relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaires aux comptes, sur la période du 1^{er} juillet 2024 à la date d'émission de mon rapport.

III. Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je vous informe que les appréciations les plus importantes auxquelles j'ai procédé, selon mon jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV. Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux Actionnaires

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les autres documents adressés aux Actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, je me suis assuré que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiqués dans le rapport de gestion.

Je me suis également assuré que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-4 du code de commerce, pris en application de l'article L.441-6-1 dudit code sont mentionnées dans le rapport de gestion.

J'atteste que le rapport sur le Gouvernement d'entreprise prévu à l'article L.225-37 du code de commerce reprend bien les informations requises par l'article L.225-37-4 du code de commerce.

V. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

VI. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris, le 23 février 2026

Signé par :

EBC4EFF34EA84DB...

Alexandre FLEYTOUX
Commissaire aux comptes

SA 123CLUB PME 2016

94 rue de la Victoire
75009 PARIS

Plaquette au 30/06/2025

**PREMIER
MONDE**

AUDIT, EXPERTISE,
GESTION PRIVÉE

Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes
inscrite au tableau de l'ordre de Lyon et Paris.

13 rue Saint Lazare
75009 PARIS

Tél. 01.43.12.36.40 Fax. 01.40.07.53.42
contact@premiermonde.fr
www.premiermonde.fr

 Sommaire

1. COMPTES ANNUELS	1
Attestation d'Expert Comptable	2
Bilan	3
Compte de résultat	5
Annexe	6
2. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES	18
Détail du Bilan	19
Détail du Compte de résultat	21
3. DECLARATIONS FISCALES	22
Déclaration de résultat n° 2065	23
Etats fiscaux n° 2050 à 2059G	25

Plaquette

Période du 01/07/2024 au 30/06/2025

COMPTES ANNUELS

PREMIER
MONDE

AUDIT, EXPERTISE,
GESTION PRIVÉE

Attestation d'Expert Comptable

MISSION DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de la société SA 123CLUB PME 2016 relatifs à l'exercice du 01/07/2024 au 30/06/2025.

Les comptes annuels ci-joints se caractérisent par les données suivantes :

	Montants en euros
Total bilan	39 431 619
Chiffre d'affaires	
Résultat net comptable (Bénéfice)	8 227 133

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle du Conseil National de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation de comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Fait à PARIS
Le 15/10/2025

FRANCK ROSSI
EXPERT-COMPTABLE

Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 30/06/25	Net au 30/06/24
ACTIF				
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage				
Autres immobilisations corporelles				
Immob. en cours / Avances & acomptes				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	25 832 641		25 832 641	32 923 987
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	25 832 641		25 832 641	32 923 987
Stocks				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Créances				
Clients et comptes rattachés				
Fournisseurs débiteurs	260 686		260 686	344 537
Personnel				
Etat, Impôts sur les bénéfices				
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires				
Autres créances				
Divers				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Valeurs mobilières de placement	12 549 799		12 549 799	8 389 040
Disponibilités	788 494		788 494	474 526
Charges constatées d'avance				
TOTAL ACTIF CIRCULANT	13 598 978		13 598 978	9 208 103
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecart de conversion - Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	39 431 619		39 431 619	42 132 090

Bilan

	Net au 30/06/25	Net au 30/06/24
PASSIF		
Capital social ou individuel	34 263 621	41 281 471
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	-3 870 947	-5 142 024
Résultat de l'exercice	8 227 133	1 271 076
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	38 619 806	37 410 524
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
<i>Emprunts</i>		
<i>Découverts et concours bancaires</i>		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		
Emprunts et dettes financières diverses		
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	733 092	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	78 721	403 566
<i>Personnel</i>		
<i>Organismes sociaux</i>		
<i>Etat, Impôts sur les bénéfices</i>		
<i>Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires</i>		
<i>Etat, Obligations cautionnées</i>		
<i>Autres dettes fiscales et sociales</i>		
Dettes fiscales et sociales		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		4 318 000
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	811 813	4 721 566
Ecart de conversion - Passif		
TOTAL PASSIF	39 431 619	42 132 090

Compte de résultat

	du 01/07/24 au 30/06/25 12 mois	%	du 01/07/23 au 30/06/24 12 mois	%	Variation relative (montant)	Var. rel. (%)
PRODUITS						
Ventes de marchandises						
Production vendue						
Production stockée						
Subventions d'exploitation						
Autres produits			16		-16	-99,56
Total			16		-16	-99,56
CONSOMMATION M/SES & MAT						
Achats de marchandises						
Variation de stock (m/ses)						
Achats de m.p & aut.approv.						
Variation de stock (m.p.)						
Autres achats & charges externes	1 229 840		1 007 740		222 100	22,04
Total	1 229 840		1 007 740		222 100	22,04
MARGE SUR M/SES & MAT	-1 229 840		-1 007 724		-222 116	22,04
CHARGES						
Impôts, taxes et vers. assim.						
Salaires et Traitements						
Charges sociales						
Amortissements et provisions						
Autres charges	47				47	
Total	47				47	
RESULTAT D'EXPLOITATION	-1 229 887		-1 007 724		-222 163	22,05
Produits financiers	4 388 679		21 392		4 367 287	NS
Charges financières						
Résultat financier	4 388 679		21 392		4 367 287	NS
Opérations en commun						
RESULTAT COURANT	3 158 792		-986 332		4 145 124	-420,26
Produits exceptionnels	12 403 141		7 262 408		5 140 733	70,79
Charges exceptionnelles	7 334 800		5 005 000		2 329 800	46,55
Résultat exceptionnel	5 068 341		2 257 408		2 810 933	124,52
Participation des salariés						
Impôts sur les bénéfices						
RESULTAT DE L'EXERCICE	8 227 133		1 271 076		6 956 056	547,26

Plaquette

Période du 01/07/2024 au 30/06/2025

Annexe

PREMIER
MONDE

AUDIT, EXPERTISE,
GESTION PRIVÉE

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SA 123CLUB PME 2016

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/06/2025, dont le total est de 39 431 619 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 8 227 133 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/07/2024 au 30/06/2025.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 01/01/1900 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/06/2025 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 modifié à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels. Les comptes sont établis conformément au PCG.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Droits d'option sur titres

La société a signé avec certains coassociés des Sociétés dont elle détient une participation, des contrats d'option de vente sur titres.

Au 30 juin 2025, les primes versées ou dues à la Société dans le cadre de ces options, s'élevant à 0 euros

Au 30 juin 2024, les primes versées ou dues à la Société dans le cadre de ces options, s'élevant à 4 318 000 euros, avaient été considérées, conformément à l'article 628-18 du PCG, comme des produits probables (donc non réalisés à la clôture) et de ce fait comptabilisées au bilan sur la ligne "Autres dettes".

Les modalités de mise en oeuvre de ces options sont définies contractuellement, avec les tiers concernés pour lesdites participations.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Titres de participations

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition hors frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Règles et méthodes comptables

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Faits caractéristiques

Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable

Détentions au cours de l'exercice 2024-2025 :

La société 123 Club PME 2016 détient :

- 6 389 200 actions de préférence correspondant à 95.01% du capital et des droits de vote de la société HOTELIERE DE L'ARTOIS, société d'exploitation du fonds de commerce d'un hôtel
- 4 200 000 actions de préférence correspondant à 54.55% du capital et des droits de vote de la société 11 BDA, société d'exploitation du fonds de commerce d'un hôtel
- 57 actions ordinaires correspondant à 29.69% du capital et des droits de vote de la société RESIDENCE DE CHAMBERY, société d'exploitation du fonds de commerce d'un EHPAD
- 22 actions ordinaires correspondant à 22.92% du capital et des droits de vote de la société RESIDENCE DE PROVENCE, société d'exploitation du fonds de commerce d'un EHPAD
- 2 920 actions ordinaires correspondant à 49.32% du capital et des droits de vote de la société RIVES D'ITHAQUE, société d'exploitation du fonds de commerce d'un EHPAD

Au cours de l'exercice, la société 123 Club PME 2016 a cédé sa participation dans la société HOTELIERE RHONE ET LOIRE pour un prix de cession de

11 982K€. La plus-value totale de 4 982K€ a été déduite extra-comptablement et une quote-part de 12% a été réintégrée fiscalement.

Au cours de l'exercice, la société 123 Club PME 2016 a également cédé 334 800 titres de sa participation dans la société HOTELIERE DE L'ARTOIS pour un prix de cession de 407.4K€. La plus-value totale de 72.6K€ a été déduite extra-comptablement et une quote-part de 12% a été réintégrée fiscalement.

Autres éléments significatifs

L'option sur les titres des sociétés HOTELIERE DE L'ARTOIS et HOTELIERE RHONE& LOIRE a été exercée. Ces derniers ont donc été cédés, les primes d'options qui avaient été versées ayant été comptabilisées de manière à augmenter la plus-value réalisée.

Une réduction de capital a été décidée en AGE le 06/02/2025 pour un total de 7 017 850€ par voie de diminution de la valeur nominale des titres, de 1€ à 0.83€

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	32 923 987	243 453	7 334 800	25 832 641
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières	32 923 987	243 453	7 334 800	25 832 641
ACTIF IMMOBILISE	32 923 987	243 453	7 334 800	25 832 641

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Tableau réalisé en Kilo-euros

(1) Capital - (2) Capitaux propres autres que le capital - (3) Quote-part du capital détenue (en pourcentage)

(4) Valeur comptable brute des titres détenus - (5) Valeur comptable nette des titres détenus

(6) Prêts et avances consentis par l'entreprise et non encore remboursés - (7) Montants des cautions et avals donnés par l'entreprise

(8) Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé - (9) Résultat du dernier exercice clos

(10) Dividendes encaissés par l'entreprise au cours de l'exercice

	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)
A. RENSEIGNEMENTS DETAIL SUR CHAQUE TITRE										
- Filiales (détenues à + 50 %)										
HOTELIERE DE L'ARTOIS	6 729	-4	95,01	6	6			1 638	169	
SAS 11 BDA	8	-2	54,55	4	4			2	377	
- Participations (détenues entre 10 et 50%)										
SAS RESIDENCE DE CHAMBE	2	7 530	29,69	6	6			5 777	-931	
SAS RESIDENCE DE PROVEN		5 193	22,92	3	3			4 740	51	
SAS LES RIVES D'ITHAQUE	1	7 053	49,32	6	6			4 379	107	
B. RENSEIGNEMENTS GLOBA SUR LES AUTRES TITRES										
- Autres filiales françaises										
- Autres filiales étrangères										
- Autres participations françaises										
- Autres participations étrangère										

La société a signé avec certains coassociés des sociétés dont elle détient une participation, des contrats d'option de vente sur titres.
Au 30 Juin 2025, les primes versées ou dûes à la société dans le cadre de ces options, représentaient un montant nul.

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 504 139 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	243 453		243 453
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés			
Autres	260 686	260 686	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Total	504 139	260 686	243 453
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
FOURNISSEURS - AVOIR À RECEVOIR	31 475
Total	31 475

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 34 263 620,93 euros décomposé en 41 281 471 titres d'une valeur nominale de 0,83 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	41 281 471	1,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	41 281 471	0,83

Ces 41.281.471 actions sont réparties de la manière suivantes:

- 41.244.472 actions ordinaires,
- 36.999 actions de préférence de catégorie "B".

Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 06/02/2025.

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	-5 142 024
Résultat de l'exercice précédent	1 271 076
Prélèvements sur les réserves	
Total des origines	-3 870 947
Affectations aux réserves	
Distributions	
Autres répartitions	
Report à Nouveau	-3 870 947
Total des affectations	-3 870 947

Notes sur le bilan

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/07/2024	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 30/06/2025
Capital	41 281 471			7 017 850	34 263 621
Report à Nouveau	-5 142 024			-1 271 076	-3 870 947
Résultat de l'exercice	1 271 076	-1 271 076	8 227 133	1 271 076	8 227 133
Total Capitaux Propres	37 410 524	-1 271 076	8 227 133	7 017 850	38 619 806

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 811 813 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	78 721	78 721		
Dettes fiscales et sociales				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	733 092	733 092		
Produits constatés d'avance				
Total	811 813	811 813		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés	733 092			

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS - FACT. NON PARVENUES	76 365
Total	76 365

Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 12 705 euros

Honoraire des autres services : 0 euros

Résultat financier

	30/06/2025	30/06/2024
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	3 985 081	
Reprises sur provisions et transferts de charge		
Différences positives de change		
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement	403 598	21 392
Total des produits financiers	4 388 679	21 392
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières		
Résultat financier	4 388 679	21 392

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Cession des titres HOTELIERE RHONE ET ALPES au cours de l'exercice suite à l'exercice de l'option au titre de laquelle des primes ont été encaissées à hauteur de 340K€.

Ces dernières ont été comptabilisées en augmentation du prix de cession de l'actif, d'un montant de 11 642K€, pour un total de 11 982K€

La valeur nette comptable de ces titres est de 7 000K€, faisant apparaître une plus-value de 4 982K€

Cession de titres HOTELIERE DE L ARTOIS au cours de l'exercice pour un total de 407 401K€

La valeur nette comptable de ces titres est de 334 800K€, faisant apparaître une plus-value de 72.6K€

Produit des exercices antérieurs constaté à hauteur de 14K€ correspondant à la régularisation de la valorisation de titres OPCVM pour 5K€ et à une plus value de cession de titres oubliée pour 9K€

Tableau des cinq derniers exercices

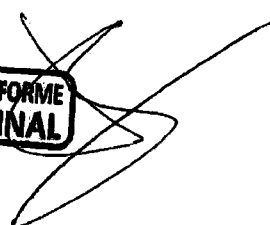
	N-4	N-3	N-2	N-1	N
Capital en fin d'exercice					
Capital social	41 281 471,00	41 281 471,00	41 281 471,00	41 281 471,00	34 263 620,93
Nombre d'actions ordinaires	41 281 471,00	41 281 471,00	41 281 471,00	41 281 471,00	41 281 471,00
Opérations et résultats :					
Résultat avant impôt, participation, dotations aux amortissements et provisions	42 057,93	2 675 288,69	-1 025 356,13	1 271 076,38	8 227 132,70
Résultat après impôts, participation, dotations aux amortissements et provisions	542 315,95	2 598 235,42	-209 316,88	1 271 076,38	8 227 132,70
Résultat par action					
Résultat après impôts, participation avant dotations aux amortissements et provisions	0,00	0,06	-0,02	0,03	0,20
Résultat après impôts, participation dotations aux amortissements et provisions	0,01	0,06	-0,01	0,03	0,20
Dividende distribué					
Personnel					
Effectif salariés					
Montant des sommes versées					

SA 123CLUB PME 2016

94 rue de la Victoire
75009 PARIS

Plaquette au 30/06/2025

**CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL**



**PREMIER
MONDE**

AUDIT, EXPERTISE,
GESTION PRIVÉE

Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes
inscrite au tableau de l'ordre de Lyon et Paris.

13 rue Saint Lazare
75009 PARIS

Tél. 01.43.12.36.40 Fax. 01.40.07.53.42
contact@premiermonde.fr
www.premiermonde.fr

 Sommaire

1. COMPTES ANNUELS	1
Attestation d'Expert Comptable	2
Bilan	3
Compte de résultat	5
Soldes intermédiaires de Gestion	6
Annexe	7
2. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES	19
Détail du Bilan	20
Détail du Compte de résultat	22
Détail des Soldes intermédiaires de gestion	23
3. DECLARATIONS FISCALES	25
Déclaration de résultat n° 2065	26
Etats fiscaux n° 2050 à 2059G	28

Plaquette

Période du 01/07/2024 au 30/06/2025

COMPTES ANNUELS

**PREMIER
MONDE**

AUDIT, EXPERTISE,
GESTION PRIVÉE

Attestation d'Expert Comptable

MISSION DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de la société SA 123CLUB PME 2016 relatifs à l'exercice du 01/07/2024 au 30/06/2025.

Les comptes annuels ci-joints se caractérisent par les données suivantes :

	Montants en euros
Total bilan	39 431 619
Chiffre d'affaires	
Résultat net comptable (Bénéfice)	8 227 133

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle du Conseil National de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation de comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Fait à PARIS

Le 15/10/2025

FRANCK ROSSI
EXPERT-COMPTABLE

Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 30/06/25	Net au 30/06/24
ACTIF				
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage				
Autres immobilisations corporelles				
Immob. en cours / Avances & acomptes				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	25 832 641		25 832 641	32 923 987
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	25 832 641		25 832 641	32 923 987
Stocks				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Créances				
Clients et comptes rattachés				
Fournisseurs débiteurs	260 686		260 686	344 537
Personnel				
Etat, Impôts sur les bénéfices				
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires				
Autres créances				
Divers				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Valeurs mobilières de placement	12 549 799		12 549 799	8 389 040
Disponibilités	788 494		788 494	474 526
Charges constatées d'avance				
TOTAL ACTIF CIRCULANT	13 598 978		13 598 978	9 208 103
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecart de conversion - Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	39 431 619		39 431 619	42 132 090

Bilan

	Net au 30/06/25	Net au 30/06/24
PASSIF		
Capital social ou individuel	34 263 621	41 281 471
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	-3 870 947	-5 142 024
Résultat de l'exercice	8 227 133	1 271 076
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	38 619 806	37 410 524
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
<i>Emprunts</i>		
<i>Découverts et concours bancaires</i>		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		
Emprunts et dettes financières diverses		
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	733 092	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	78 721	403 566
<i>Personnel</i>		
<i>Organismes sociaux</i>		
<i>Etat, Impôts sur les bénéfices</i>		
<i>Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires</i>		
<i>Etat, Obligations cautionnées</i>		
<i>Autres dettes fiscales et sociales</i>		
Dettes fiscales et sociales		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		4 318 000
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	811 813	4 721 566
Ecart de conversion - Passif		
TOTAL PASSIF	39 431 619	42 132 090

Compte de résultat

	du 01/07/24 au 30/06/25 12 mois	%	du 01/07/23 au 30/06/24 12 mois	%	Variation relative (montant)	Var. rel. (%)
PRODUITS						
Ventes de marchandises						
Production vendue						
Production stockée						
Subventions d'exploitation						
Autres produits			16		-16	-99,56
Total			16		-16	-99,56
CONSOMMATION M/SES & MAT						
Achats de marchandises						
Variation de stock (m/ses)						
Achats de m.p & aut.approv.						
Variation de stock (m.p.)						
Autres achats & charges externes	1 229 840		1 007 740		222 100	22,04
Total	1 229 840		1 007 740		222 100	22,04
MARGE SUR M/SES & MAT	-1 229 840		-1 007 724		-222 116	22,04
CHARGES						
Impôts, taxes et vers. assim.						
Salaires et Traitements						
Charges sociales						
Amortissements et provisions						
Autres charges	47				47	
Total	47				47	
RESULTAT D'EXPLOITATION	-1 229 887		-1 007 724		-222 163	22,05
Produits financiers	4 388 679		21 392		4 367 287	NS
Charges financières						
Résultat financier	4 388 679		21 392		4 367 287	NS
Opérations en commun						
RESULTAT COURANT	3 158 792		-986 332		4 145 124	-420,26
Produits exceptionnels	12 403 141		7 262 408		5 140 733	70,79
Charges exceptionnelles	7 334 800		5 005 000		2 329 800	46,55
Résultat exceptionnel	5 068 341		2 257 408		2 810 933	124,52
Participation des salariés						
Impôts sur les bénéfices						
RESULTAT DE L'EXERCICE	8 227 133		1 271 076		6 956 056	547,26

Soldes intermédiaires de Gestion

	du 01/07/24 au 30/06/25 12 mois	%	du 01/07/23 au 30/06/24 12 mois	%	Variation relative (montant)	Var. rel. (%)
Ventes de marchandises						
Coût d'achats marchandises vendues						
MARGE COMMERCIALE						
Production vendue						
Production stockée						
Production immobilisée						
Cie de matières et sous-traitance	1 167 061		946 726		220 335	23,27
MARGE DE PRODUCTION	-1 167 061		-946 726		-220 335	23,27
CHIFFRE D'AFFAIRES H.T						
MARGE BRUTE GLOBALE	-1 167 061		-946 726		-220 335	23,27
Autres achats et charges externes	62 779		61 014		1 765	2,89
VALEUR AJOUTEE	-1 229 840		-1 007 740		-222 100	22,04
Subventions d'exploitation						
Impôts, taxes et verst assimilés						
Charges de personnel						
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	-1 229 840		-1 007 740		-222 100	22,04
Reprises s/ charges et Transferts						
Autres produits			16		-16	-99,56
Dot. amortissements et provisions						
Autres charges	47				47	
RESULTAT D'EXPLOITATION	-1 229 887		-1 007 724		-222 163	22,05
Quote part résultat en commun						
Produits financiers	4 388 679		21 392		4 367 287	NS
Charges financières						
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	3 158 792		-986 332		4 145 124	-420,26
Produits exceptionnels	12 403 141		7 262 408		5 140 733	70,79
Charges exceptionnelles	7 334 800		5 005 000		2 329 800	46,55
Résultat exceptionnel	5 068 341		2 257 408		2 810 933	124,52
Participation des salariés						
Impôts sur les bénéfices						
RESULTAT DE L'EXERCICE	8 227 133		1 271 076		6 956 056	547,26

Plaquette

Période du 01/07/2024 au 30/06/2025

Annexe

**PREMIER
MONDE**

AUDIT, EXPERTISE,
GESTION PRIVÉE

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SA 123CLUB PME 2016

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/06/2025, dont le total est de 39 431 619 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 8 227 133 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/07/2024 au 30/06/2025.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 01/01/1900 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/06/2025 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 modifié à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels. Les comptes sont établis conformément au PCG.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Droits d'option sur titres

La société a signé avec certains coassociés des Sociétés dont elle détient une participation, des contrats d'option de vente sur titres.

Au 30 juin 2025, les primes versées ou dues à la Société dans le cadre de ces options, s'élevant à 0 euros

Au 30 juin 2024, les primes versées ou dues à la Société dans le cadre de ces options, s'élevant à 4 318 000 euros, avaient été considérées, conformément à l'article 628-18 du PCG, comme des produits probables (donc non réalisés à la clôture) et de ce fait comptabilisées au bilan sur la ligne "Autres dettes".

Les modalités de mise en oeuvre de ces options sont définies contractuellement, avec les tiers concernés pour lesdites participations.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Titres de participations

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition hors frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Règles et méthodes comptables

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Faits caractéristiques

Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable

Détentions au cours de l'exercice 2024-2025 :

La société 123 Club PME 2016 détient :

- 6 389 200 actions de préférence correspondant à 95.01% du capital et des droits de vote de la société HOTELIERE DE L'ARTOIS, société d'exploitation du fonds de commerce d'un hôtel
- 4 200 000 actions de préférence correspondant à 54.55% du capital et des droits de vote de la société 11 BDA, société d'exploitation du fonds de commerce d'un hôtel
- 57 actions ordinaires correspondant à 29.69% du capital et des droits de vote de la société RESIDENCE DE CHAMBERY, société d'exploitation du fonds de commerce d'un EHPAD
- 22 actions ordinaires correspondant à 22.92% du capital et des droits de vote de la société RESIDENCE DE PROVENCE, société d'exploitation du fonds de commerce d'un EHPAD
- 2 920 actions ordinaires correspondant à 49.32% du capital et des droits de vote de la société RIVES D'ITHAQUE, société d'exploitation du fonds de commerce d'un EHPAD

Au cours de l'exercice, la société 123 Club PME 2016 a cédé sa participation dans la société HOTELIERE RHONE ET LOIRE pour un prix de cession de

11 982K€. La plus-value totale de 4 982K€ a été déduite extra-comptablement et une quote-part de 12% a été réintégrée fiscalement.

Au cours de l'exercice, la société 123 Club PME 2016 a également cédé 334 800 titres de sa participation dans la société HOTELIERE DE L'ARTOIS pour un prix de cession de 407.4K€. La plus-value totale de 72.6K€ a été déduite extra-comptablement et une quote-part de 12% a été réintégrée fiscalement.

Autres éléments significatifs

L'option sur les titres des sociétés HOTELIERE DE L'ARTOIS et HOTELIERE RHONE& LOIRE a été exercée. Ces derniers ont donc été cédés, les primes d'options qui avaient été versées ayant été comptabilisées de manière à augmenter la plus-value réalisée.

Une réduction de capital a été décidée en AGE le 06/02/2025 pour un total de 7 017 850€ par voie de diminution de la valeur nominale des titres, de 1€ à 0.83€

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	32 923 987	243 453	7 334 800	25 832 641
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières	32 923 987	243 453	7 334 800	25 832 641
ACTIF IMMOBILISE	32 923 987	243 453	7 334 800	25 832 641

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Tableau réalisé en Kilo-euros

- (1) Capital - (2) Capitaux propres autres que le capital - (3) Quote-part du capital détenue (en pourcentage)
 (4) Valeur comptable brute des titres détenus - (5) Valeur comptable nette des titres détenus
 (6) Prêts et avances consentis par l'entreprise et non encore remboursés - (7) Montants des cautions et avals donnés par l'entreprise
 (8) Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé - (9) Résultat du dernier exercice clos
 (10) Dividendes encaissés par l'entreprise au cours de l'exercice

	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)
A. RENSEIGNEMENTS DETAIL SUR CHAQUE TITRE										
- Filiales (détenues à + 50 %)										
SAS HOTELIERE RHONE ET L			73,30							
HOTELIERE DE L'ARTOIS			100,00							
SAS 11 BDA			54,545							
- Participations (détenues entre 10 et 50%)										
SAS RESIDENCE DE CHAMBE			29,69							
SAS RESIDENCE DE PROVEN			22,92							
SAS LES RIVES D'ITHAQUE			49,324							
B. RENSEIGNEMENTS GLOBA SUR LES AUTRES TITRES										
- Autres filiales françaises										
- Autres filiales étrangères										
- Autres participations françaises										
- Autres participations étrangère										

La société a signé avec certains coassociés des sociétés dont elle détient une participation, des contrats d'option de vente sur titres.
 Au 30 Juin 2025, les primes versées ou dûes à la société dans le cadre de ces options, représentaient un montant nul.

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 504 139 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	243 453		243 453
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés			
Autres	260 686	260 686	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Total	504 139	260 686	243 453
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
FOURNISSEURS - AVOIR À RECEVOIR	31 475
Total	31 475

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 34 263 620,93 euros décomposé en 41 281 471 titres d'une valeur nominale de 0,83 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	41 281 471	1,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	41 281 471	0,83

Ces 41.281.471 actions sont réparties de la manière suivantes:

- 41.244.472 actions ordinaires,
- 36.999 actions de préférence de catégorie "B".

Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 06/02/2025.

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	-5 142 024
Résultat de l'exercice précédent	1 271 076
Prélèvements sur les réserves	
Total des origines	-3 870 947
Affectations aux réserves	
Distributions	
Autres répartitions	
Report à Nouveau	-3 870 947
Total des affectations	-3 870 947

Notes sur le bilan

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/07/2024	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 30/06/2025
Capital	41 281 471			7 017 850	34 263 621
Report à Nouveau	-5 142 024	-3 870 947	-3 870 947	-5 142 024	-3 870 947
Résultat de l'exercice	1 271 076	-1 271 076	8 227 133	1 271 076	8 227 133
Total Capitaux Propres	37 410 524	-5 142 024	4 356 186	3 146 903	38 619 806

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 811 813 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	78 721	78 721		
Dettes fiscales et sociales				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	733 092	733 092		
Produits constatés d'avance				
Total	811 813	811 813		

(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice

(*) Emprunts remboursés sur l'exercice

(**) Dont envers les associés

733 092

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS - FACT. NON PARVENUES	76 365
Total	76 365

Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 12 705 euros

Honoraire des autres services : 0 euros

Résultat financier

	30/06/2025	30/06/2024
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	3 985 081	
Reprises sur provisions et transferts de charge		
Différences positives de change		
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement	403 598	21 392
Total des produits financiers	4 388 679	21 392
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières		
Résultat financier	4 388 679	21 392

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Cession des titres HOTELIERE RHONE ET ALPES au cours de l'exercice suite à l'exercice de l'option au titre de laquelle des primes ont été encaissées à hauteur de 340K€.

Ces dernières ont été comptabilisées en augmentation du prix de cession de l'actif, d'un montant de 11 642K€, pour un total de 11 982K€. La valeur nette comptable de ces titres est de 7 000K€, faisant apparaître une plus-value de 4 982K€.

Cession de titres HOTELIERE DE L ARTOIS au cours de l'exercice pour un total de 407 401K€.

La valeur nette comptable de ces titres est de 334 800K€, faisant apparaître une plus-value de 72.6K€.

Produit des exercices antérieurs constaté à hauteur de 14K€ correspondant à la régularisation de la valorisation de titres OPCVM pour 5K€ et à une plus value de cession de titres oubliée pour 9K€.

Tableau des cinq derniers exercices

	N-4	N-3	N-2	N-1	N
Capital en fin d'exercice					
Capital social	41 281 471,00	41 281 471,00	41 281 471,00	41 281 471,00	34 263 620,93
Nombre d'actions ordinaires	41 281 471,00	41 281 471,00	41 281 471,00	41 281 471,00	41 281 471,00
Opérations et résultats :					
Résultat avant impôt, participation, dotations aux amortissements et provisions	42 057,93	2 675 288,69	-1 025 356,13	1 271 076,38	8 227 132,70
Résultat après impôts, participation, dotations aux amortissements et provisions	542 315,95	2 598 235,42	-209 316,88	1 271 076,38	8 227 132,70
Résultat par action					
Résultat après impôts, participation avant dotations aux amortissements et provisions	0,00	0,06	-0,02	0,03	0,20
Résultat après impôts, participation dotations aux amortissements et provisions	0,01	0,06	-0,01	0,03	0,20
Dividende distribué					
Personnel					
Effectif salariés					
Montant des sommes versées					

Plaquette

Période du 01/07/2024 au 30/06/2025

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

**PREMIER
MONDE**

AUDIT, EXPERTISE,
GESTION PRIVÉE

Détail du Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 30/06/25	Net au 30/06/24
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
26100000 - TPPMVL SAS RESIDENCE	2 999 999,86		2 999 999,86	2 999 999,86
26100001 - TPPMVL SAS RESIDENCE	5 700 000,00		5 700 000,00	5 700 000,00
26100002 - TPPMVL SAS LES RIVES D	6 299 987,60		6 299 987,60	6 299 987,60
26100003 - TPPMVL SAS 11 BDA	4 200 000,00		4 200 000,00	4 200 000,00
26100005 - TPPMVL SAS HOTELIERE				7 000 000,00
26100008 - TPPMVL SAS HOTELIERE	6 389 200,00		6 389 200,00	6 724 000,00
26700000 - Créances rattach. à des partic	243 453,33		243 453,33	
	25 832 640,79		25 832 640,79	32 923 987,46
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	25 832 640,79		25 832 640,79	32 923 987,46
Stocks				
Créances				
Fournisseurs débiteurs				
40100000 - FOURNISSEURS	229 210,61		229 210,61	15 678,00
40980000 - FOURNISSEURS - AVOIR À	31 475,00		31 475,00	328 859,16
	260 685,61		260 685,61	344 537,16
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
50300003 - BFT AUREUS FR001059939	4 248 613,67		4 248 613,67	2 783 993,27
50300005 - OSTRUM SRI CACH + FR00	4 064 795,58		4 064 795,58	2 826 904,58
50300006 - AMUNDI LIQUIDITY FR0007	4 236 389,89		4 236 389,89	2 778 141,98
	12 549 799,14		12 549 799,14	8 389 039,83
Disponibilités				
51200002 - RBC1 N°VE011296500				474 525,73
51200003 - RBC N°00500273619	788 493,63		788 493,63	
	788 493,63		788 493,63	474 525,73
TOTAL ACTIF CIRCULANT	13 598 978,38		13 598 978,38	9 208 102,72
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	39 431 619,17		39 431 619,17	42 132 090,18

Détail du Bilan

	Net au 30/06/25	Net au 30/06/24
PASSIF		
Capital social ou individuel		
10130000 - CAPITAL SOUSCRIT-APPELÉ, VERSÉ	34 263 620,93	41 281 471,00
	34 263 620,93	41 281 471,00
Report à nouveau		
11900000 - Report à nouveau (solde débiteur)	-3 870 947,18	-5 142 023,56
	-3 870 947,18	-5 142 023,56
Résultat de l'exercice	8 227 132,70	1 271 076,38
TOTAL CAPITAUX PROPRES	38 619 806,45	37 410 523,82
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		
Emprunts et dettes financières diverses - Associés		
45670000 - ASSOCIES - CAPITAL A REMBOURSER	733 091,85	
	733 091,85	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
40100000 - FOURNISSEURS	2 355,87	376 548,45
40810000 - FOURNISSEURS - FACT. NON PARVENUES	76 365,00	27 017,84
	78 720,87	403 566,29
Dettes fiscales et sociales		
Autres dettes		
47000000 - PRIMES D'OPTION		4 318 000,07
		4 318 000,07
TOTAL DETTES	811 812,72	4 721 566,36
TOTAL PASSIF	39 431 619,17	42 132 090,18

Détail du Compte de résultat

	du 01/07/24 au 30/06/25 12 mois	%	du 01/07/23 au 30/06/24 12 mois	%	Variation relative (montant)	Var. rel. (%)
PRODUITS						
Autres produits						
75800000 - PRODUITS DIVERS GESTIO	0,07		16,06		-15,99	-99,56
	0,07		16,06		-15,99	-99,56
Total	0,07		16,06		-15,99	-99,56
CONSOMMATION M/SES & MAT						
Autres achats & charges externes						
60400000 - FRAIS GESTION & FONCTI	1 167 061,01		946 725,55		220 335,46	23,27
62260001 - HONORAIRES JURIDIQUES	1 348,26		2 925,87		-1 577,61	-53,92
62260002 - HONORAIRE CAC	23 816,00		13 165,80		10 650,20	80,89
62261000 - HONORAIRES COMPTABLE	5 880,00		4 920,00		960,00	19,51
62600000 - Frais postaux Mailing	6 966,87		5 750,66		1 216,21	21,15
62780000 - PRESTATIONS DE SERVICE	24 767,90		34 252,12		-9 484,22	-27,69
	1 229 840,04		1 007 740,00		222 100,04	22,04
Total	1 229 840,04		1 007 740,00		222 100,04	22,04
MARGE SUR M/SES & MAT	-1 229 839,97		-1 007 723,94		-222 116,03	22,04
CHARGES						
Autres charges						
65800000 - CHARGES DIVERSES GEST	47,11				47,11	
	47,11				47,11	
Total	47,11				47,11	
RESULTAT D'EXPLOITATION	-1 229 887,08		-1 007 723,94		-222 163,14	22,05
Produits financiers						
76700000 - Produits nets s/cessions VMP	403 597,98		21 392,00		382 205,98	NS
76800000 - Autres produits financiers	3 985 080,69				3 985 080,69	
	4 388 678,67		21 392,00		4 367 286,67	NS
Résultat financier	4 388 678,67		21 392,00		4 367 286,67	NS
RESULTAT COURANT	3 158 791,59		-986 331,94		4 145 123,53	-420,26
Produits exceptionnels						
77200000 - Produits des exercices antérie	13 647,25		1 132,55		12 514,70	NS
77500000 - Produits cessions éléments d'	12 389 493,86		7 261 275,77		5 128 218,09	70,62
	12 403 141,11		7 262 408,32		5 140 732,79	70,79
Charges exceptionnelles						
67560000 - VNC ACTIFS CÉDÉS - IMMO	7 334 800,00		5 005 000,00		2 329 800,00	46,55
	7 334 800,00		5 005 000,00		2 329 800,00	46,55
Résultat exceptionnel	5 068 341,11		2 257 408,32		2 810 932,79	124,52
RESULTAT DE L'EXERCICE	8 227 132,70		1 271 076,38		6 956 056,32	547,26

Détail des Soldes intermédiaires de gestion

	du 01/07/24 au 30/06/25 12 mois	%	du 01/07/23 au 30/06/24 12 mois	%	Variation relative (montant)	Var. rel. (%)
MARGE COMMERCIALE						
Cie de matières et sous-traitance						
60400000 - FRAIS GESTION & FONCTI	1 167 061,01		946 725,55		220 335,46	23,27
	1 167 061,01		946 725,55		220 335,46	23,27
MARGE DE PRODUCTION	-1 167 061,01		-946 725,55		-220 335,46	23,27
CHIFFRE D'AFFAIRES H.T						
MARGE BRUTE GLOBALE	-1 167 061,01		-946 725,55		-220 335,46	23,27
Autres achats et charges externes						
62260001 - HONORAIRES JURIDIQUES	1 348,26		2 925,87		-1 577,61	-53,92
62260002 - HONORAIRE CAC	23 816,00		13 165,80		10 650,20	80,89
62261000 - HONORAIRES COMPTABLE	5 880,00		4 920,00		960,00	19,51
62600000 - Frais postaux Mailing	6 966,87		5 750,66		1 216,21	21,15
62780000 - PRESTATIONS DE SERVICE	24 767,90		34 252,12		-9 484,22	-27,69
	62 779,03		61 014,45		1 764,58	2,89
VALEUR AJOUTEE	-1 229 840,04		-1 007 740,00		-222 100,04	22,04
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	-1 229 840,04		-1 007 740,00		-222 100,04	22,04
Autres produits						
75800000 - PRODUITS DIVERS GESTIO	0,07		16,06		-15,99	-99,56
	0,07		16,06		-15,99	-99,56
Autres charges						
65800000 - CHARGES DIVERSES GEST	47,11				47,11	
	47,11				47,11	
RESULTAT D'EXPLOITATION	-1 229 887,08		-1 007 723,94		-222 163,14	22,05
Produits financiers						
76700000 - Produits nets s/cessions VMP	403 597,98		21 392,00		382 205,98	NS
76800000 - Autres produits financiers	3 985 080,69				3 985 080,69	
	4 388 678,67		21 392,00		4 367 286,67	NS
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	3 158 791,59		-986 331,94		4 145 123,53	-420,26
Produits exceptionnels						
77200000 - Produits des exercices antérie	13 647,25		1 132,55		12 514,70	NS
77500000 - Produits cessions éléments d'	12 389 493,86		7 261 275,77		5 128 218,09	70,62
	12 403 141,11		7 262 408,32		5 140 732,79	70,79
Charges exceptionnelles						
67560000 - VNC ACTIFS CÉDÉS - IMMO	7 334 800,00		5 005 000,00		2 329 800,00	46,55
	7 334 800,00		5 005 000,00		2 329 800,00	46,55

Détail des Soldes intermédiaires de gestion

	du 01/07/24 au 30/06/25 12 mois	%	du 01/07/23 au 30/06/24 12 mois	%	Variation relative (montant)	Var. rel. (%)
Résultat exceptionnel	5 068 341,11		2 257 408,32		2 810 932,79	124,52
RESULTAT DE L'EXERCICE	8 227 132,70		1 271 076,38		6 956 056,32	547,26

Plaquette

Période du 01/07/2024 au 30/06/2025

DECLARATIONS FISCALES

**PREMIER
MONDE**

AUDIT, EXPERTISE,
GESTION PRIVÉE

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

N° 2065-SD
2025

Exercice ouvert le	01/07/2024	et clos le	30/06/2025	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime Réel normal	X
Si PME innovantes, cocher la case					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:		Adresse du siège social :	
SA 123CLUB PME 2016		94 rue de la Victoire	
SIRET	8 1 7 6 6 4 6 7 5 0 0 0 1 1	75009 PARIS	
Adresse du principal établissement:		Ancienne adresse en cas de changement:	
94 rue de la Victoire			
75009 PARIS			

REGIME FISCAL DES GROUPES

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante	
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:	
SIRET	

B ACTIVITE

Activités exercées	HOLDING	Si vous avez changé d'activité, cochez la case	
--------------------	---------	--	--

C RECAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf notice de la déclaration n°2065)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable au taux normal		Déficit	538 998
	Bénéfice imposable à 15 %	0	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession, des brevets et droits de propriété industrielle assimilés au taux de 10%	
2 Plus-values	PV à long terme imposables à 15 %			
PV à long terme imposables à 19%	Autres PV imposables à 19%	PV à long terme imposables à 0%	5 054 694	PV exonérées art. 238quindecies
3 Abattements sur le bénéfice et exonérations	Entreprises nouvelles art. 44 sexies ☐ Jeunes entreprises innovantes ☐ Zones franches urbaines Territoire entrepreneur, art 44 octies A ☐			
France Ruralités Revitalisation FRR art. 44 quindecies A ☐	Bassins urbains à dynamiser (BUD), art 44 sexdecies ☐	Autres dispositifs ☐ Zone de Restructuration de la défense, art. 44 terdecies ☐		
Sociétés d'investissements immobiliers cotées ☐	Zone de développement prioritaire, art. 44 sepdecies ☐	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas) ☐	Plus-values exonérées relevant du taux à 15 % ☐	
Zone franche d'activité nouvelle génération art. 44 quaterdecies ☐	Zone de revitalisation rurale, art. 44 quindecies ☐	Bassin d'emploi à redynamiser, art. 44 duodecies ☐		
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : Dans le secteur productif, art. 244 quater W	☐			

D IMPUTATIONS (cf notice de la déclaration n°2065)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf notice de la déclaration n°2065)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,5%	
---	--

F COMPTABILITE INFORMATISEE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI	Si oui, indication du logiciel utilisé : Cegid Expert Comptabilité
---	--

Nom et coordonnées	ECF ☒	Viseur conventionné ☐	Visa : CGA ☐
- du prestataire : SAS PREMIER MONDE			
20 rue Louis Guérin 69100 VILLEURBANNE			
- du comptable : SAS PREMIER MONDE			
13 rue Saint Lazare 75009 PARIS			
Tél : 01.43.12.36.40			
- du conseil :			
Tél :			
- du CGA ou du viseur conventionné :			
Tél :			
- N° d'agrément :			

Montant global brut des distributions ⁽¹⁾	Payées par la société elle-même	a		Payées par un établissement chargé du service des titres	b	
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) ⁽²⁾				(c)		
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées				(d)		
Montant des distributions				(e)		
autres que celles visées en (a),				(f)		
(b), (c) et (d) ci-dessus ⁽³⁾				(g)		
				(h)		
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI ⁽⁴⁾				(i)		
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI				(j)		
Montant des revenus répartis ⁽⁵⁾				Total (a à h)		

[illegible]

RÉMUNÉRATIONS	Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés ^(a)		
	Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages ^(b)		
MVLT imposées	à 0 %	à 15 %	à 19 %
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice			
MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice			
MVLT réalisée au cours de l'exercice			
MVLT restant à reporter			

Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice	
Nombre de recus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice	

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SA 123CLUB PME 2016		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois*		12	
Adresse de l'entreprise		94 rue de la Victoire 75009 PARIS		Durée de l'exercice précédent*		12	
Numéro SIRET*		8 1 7 6 6 4 6 7 5 0 0 0 1 1		Néant ☐ *			
				Exercice N clos le,		30/06/2025	
		Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3	
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
		Frais de développement *	CX		CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG		
		Fonds commercial (1)	AH		AI		
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
		Constructions	AP		AQ		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS		
		Autres immobilisations corporelles	AT		AU		
		Immobilisations en cours	AV		AW		
		Avances et acomptes	AX		AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
		Autres participations	CU	25 589 187	CV		25 589 187
		Créances rattachées à des participations	BB	243 453	BC		243 453
		Autres titres immobilisés	BD		BE		
		Prêts	BF		BG		
		Autres immobilisations financières*	BH		BI		
TOTAL (II)		BJ	25 832 640	BK		25 832 640	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
		En cours de production de biens	BN		BO		
		En cours de production de services	BP		BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
		Marchandises	BT		BU		
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX		BY		
		Autres créances (3)	BZ	260 685	CA		260 685
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	12 549 799	CE		12 549 799
		Disponibilités	CF	788 493	CG		788 493
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*		CH		CI		
	TOTAL (III)		CJ	13 598 978	CK		13 598 978
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)		CM				
	Ecart de conversion actif* (VI)		CN				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	39 431 619	1A		39 431 619
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP		(3) Part à plus d'un an	CR	
Clause de réserve de propriété : *		Immobilisations :	Stocks :		Créances :		

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SA 123CLUB PME 2016			Néant ☐ *	
			Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 34 263 620 ...)		DA	34 263 620
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		DB	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)		DC	
	Réserve légale (3)		DD	
	Réserves statutaires ou contractuelles		DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)		DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)		DG	
	Report à nouveau		DH	(3 870 947)
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		DI	8 227 132
	Subventions d'investissement		DJ	
	Provisions réglementées *		DK	
	TOTAL (I)		DL	38 619 806
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs		DM
Avances conditionnées		DN		
TOTAL (II)		DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques		DP	
	Provisions pour charges		DQ	
	TOTAL (III)		DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles		DS	
	Autres emprunts obligataires		DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)		DV	733 091
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX	78 720
	Dettes fiscales et sociales		DY	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ	
	Autres dettes		EA	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)		EB	
	TOTAL (IV)		EC	811 812
Ecart de conversion passif* (V)		ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE	39 431 619	
RENVIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital	IB	
	(2)	Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC	
		Ecart de réévaluation libre	ID	
		Réserve de réévaluation (1976)	IE	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	811 812
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SA 123 CLUB PME 2016						Néant ☐ *		
		Exercice N						
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue { biens * services *	FD		FE		FF		
		FG		FH		FI		
	Chiffres d'affaires nets *	FJ		FK		FL		
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP		
	Autres produits (1) (11)					FQ		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	1 229 840	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX		
	Salaires et traitements*					FY		
	Charges sociales (10)					FZ		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements (14) - dotations aux provisions*					GA	
							GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	
	Autres charges (12)					GE	47	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	1 229 887
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	(1 229 887)	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré*					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	3 985 080	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	403 597	
	Total des produits financiers (V)					GP	4 388 678	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR		
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	4 388 678	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	3 158 791	

(RENOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise										SA 123CLUB PME 2016		Néant ☐ *	
												Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion										HA	13 647	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *										HB	12 389 493	
	Reprises sur provisions et transferts de charges										HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)										HD	12 403 141	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)										HE		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *										HF	7 334 800	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)										HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)										HH	7 334 800	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)												HI	5 068 341
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise										(IX)	HJ		
Impôts sur les bénéfices *										(X)	HK		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)										HL	16 791 819		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										HM	8 564 687		
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)												HN	8 227 132
RENVIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme										HO	
	(2) Dont	produits de locations immobilières										HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)										IG	13 647
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *										HP	
		- Crédit-bail immobilier										HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)										IH	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées										IJ	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées										IK	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)										HX	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)										RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)										RD	
	(9)	Dont transferts de charges										A1	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)										A2	
		(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS) A5											
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)										A3	
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)										A4	
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :		facultatives A6				obligatoires A9						
(14)			Dont cotisations facultatives Madelin A7				Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8						
(14)	Dont montant de l'amortissement du fonds de comemrce (en application de l'article 39, 1-2°, al.3)										HS		
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :										Exercice N		
										Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés										7 334 800			
Produits des cessions d'éléments d'actif											12 389 493		
REGULARISATIONS DIVERSES											13 647		
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :										Exercice N		
										Charges antérieures	Produits antérieurs		
REGULARISATIONS DIVERSE											13 647		

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SA 123 CLUB PME 2016

Néant ☐ *

(Ne pas reporter le montant des centimes) *

CADRE A		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1		Augmentations	
				Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I		CZ	D8	D9	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II		KD	KE	KF	
CORPORELLES	Terrains			KG	KH	KI	
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants L9	KJ	KK	KL	
		Sur sol d'autrui	Dont Composants M1	KM	KN	KO	
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *	Dont Composants M2	KP	KQ	KR	
	Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels	Dont Composants M3	KS	KT	KU	
		Installations générales, agencements, aménagements divers *		KV	KW	KX	
		Matériel de transport *		KY	KZ	LA	
		Matériel de bureau et mobilier informatique		LB	LC	LD	
		Emballages récupérables et divers *		LE	LF	LG	
	Immobilisations corporelles en cours			LH	LI	LJ	
	Avances et acomptes			LK	LL	LM	
	TOTAL III			LN	LO	LP	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		8G	8M	8T	
		Autres participations		8U	32 923 987	8V	8W
Autres titres immobilisés			1P		1R	1S	
Prêts et autres immobilisations financières			1T		1U	1V	
TOTAL IV			LQ	32 923 987	LR	LS	243 453
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			0G	32 923 987	0H	0J	243 453
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3	
				par virement de poste à poste 1		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence 4	
				par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I		IN	C0	D0	D7
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II		IO	LV	LW	1X
CORPORELLES	Terrains			IP	LX	LY	LZ
	Constructions	Sur sol propre		IQ	MA	MB	MC
		Sur sol d'autrui		IR	MD	ME	MF
		Inst. gales, agencés et am. des constructions		IS	MG	MH	MI
	Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT	MJ	MK	ML
		Inst. gales., agencés, aménagements divers		IU	MM	MN	MO
		Matériel de transport		IV	MP	MQ	MR
		Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW	MS	MT	MU
		Emballages récupérables et divers *		IX	MV	MW	MX
	Immobilisations corporelles en cours			MY	MZ	NA	NB
	Avances et acomptes			NC	ND	NE	NF
	TOTAL III			IV	NG	NH	NI
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ	0U	M7	0W
		Autres participations		I0	0X	7 334 800	0Y
Autres titres immobilisés			I1	2B		2C	
Prêts et autres immobilisations financières			I2	2E		2F	
TOTAL IV			I3	NJ	7 334 800	NK	25 832 640
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			I4	0K	7 334 800	0L	25 832 640

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SA 123CLUB PME 2016										Néant ☒ *				
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *												
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice					
Frais d'établissement et de développement			CY		EL		EM		EN					
Fonds commercial			RE		RF		RI		RJ					
Autres immobilisations incorporelles			PE		PF		PG		PH					
TOTAL I			RK		RM		RN		RO					
Terrains			PI		PJ		PK		PL					
Constructions	Sur sol propre		PM		PN		PO		PQ					
	Sur sol d'autrui		PR		PS		PT		PU					
	Inst. générales, agencements, aménagement des constructions		PV		PW		PX		PY					
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ		QA		QB		QC					
Autres immobilisations	Inst. générales, agencements, aménagement divers		QD		QE		QF		QG					
	Matériel de transport		QH		QI		QJ		QK					
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier		QL		QM		QN		QO					
	Emballages récupérables et divers		QP		QR		QS		QT					
	TOTAL II		QU		QV		QW		QX					
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)			ØN		ØP		ØQ		ØR					
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES												
Immobilisations amortissables		DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice						
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel							
Frais établissements		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6
Fonds commercial		RP		RQ		RR		RS		RT		RU		RV
Autres immob. incorporelles		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1
TOTAL I		RW		RX		RY		RZ		SB		SC		SD
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4
	Ins. gales, agenc et am. des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1
TOTAL II		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8
Frais d'acquisition de titres de participation		NL						NM						NO
TOTAL III														
Total général (I+II+III)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)		NW	Total général non ventilé (NS+NT+NU)			NY	Total général non ventilé (NW-NY)			NZ				
CADRE C														
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*			Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice					
Frais d'émission d'emprunt à étaler							Z9		Z8					
Primes de remboursement des obligations							SP		SR					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SA 123CLUB PME 2016							Néant ☒ *			
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4		
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC		
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U		TD		TE		TF		
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI		
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO		
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6		
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM		
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR		
Provisions pour risques et charges	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU		
	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D		
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H		
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M		
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S		
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W		
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A		
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E		
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K		
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER		
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U		
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y		
	TOTAL II	5Z		TV		TW		TX		
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	– incorporelles	6A		6B		6C		6D	
		– corporelles	6E		6F		6G		6H	
		– titres mis en équivalence	Ø2		Ø3		Ø4		Ø5	
		– titres de participation	9U		9V		9W		9X	
		– autres immobilisations financières (1)*	Ø6		Ø7		Ø8		Ø9	
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S		
	Sur comptes clients	6T		6U		6V		6W		
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y		6Z		7A		
	TOTAL III	7B		TY		TZ		UA		
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		7C		UB		UC		UD	
Dont dotations et reprises	– d'exploitation		UE		UF					
	– financières		UG		UH					
	– exceptionnelles		UJ		UK					
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.								10		

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.
 NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SA 123CLUB PME 2016				Néant ☐ *		
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1 A 1 an au plus 2 A plus d'un an 3		
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL	243 453	UM	UN 243 453	
	Prêts (1) (2)	UP		UR	US	
	Autres immobilisations financières	UT		UV	UW	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA				
	Autres créances clients	UX				
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation antérieurement constituée) U0	ZI				
	Personnel et comptes rattachés	UY				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ				
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM			
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB			
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN			
		Divers	VP			
	Groupe et associés (2)	VC				
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	260 685	260 685		
	Charges constatées d'avance	VS				
	TOTAUX		VT	504 138	VU 260 685	VV 243 453
	RENOIS	(1)	Montant des	- Prêts accordés en cours d'exercice		
(2)		Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	- Remboursements obtenus en cours d'exercice			
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1 A 1 an au plus 2 A plus d'1 an et 5 ans au plus 3 A plus de 5 ans 4		
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y				
Autres emprunts obligataires (1)		7Z				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG				
	à plus d'1 an à l'origine	VH				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A				
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	78 720	78 720		
Personnel et comptes rattachés		8C				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D				
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E				
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW				
	Obligations cautionnées	VX				
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J				
Groupe et associés (2)		VI	733 091	733 091		
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K				
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ				
Produits constatés d'avance		8L				
TOTAUX		VY	811 812	VZ 811 812		
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL	
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032		

Désignation de l'entreprise : SA 123CLUB PME 2016

Néant ☐ *Exercice N, clos le :
30/06/2025

I. RÉINTÉGRATIONS

BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE

WA 8 227 132

Charges non admises en
déduction du résultat fiscal

Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)

Avantages personnels non déductibles* (sauf
amortissements à porter ligne ci-dessous)

WD

Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.)
et autres amortissements non déductibles

WE

Autres charges et dépenses somptuaires
(art. 39-4 du C.G.I.)

WF

Taxe sur les véhicules des sociétés
(entreprises à l'IS)

WG

Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre
d'un crédit bail immobilier et de levée d'option

RA

(Part des loyers dispensée de réintégration
(art. 239 sexies D)

RB

Provisions et charges à payer non
déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)

WI

Charges à payer liées à des états et territoires
non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)

XX

Amendes et pénalités

WJ

Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis) *

XZ

Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*

Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)

XY

I7

K7

I8

ZN

WN

W0

XR

WQ

Y1

Y3

YI

Y3

YI

Y3

YI

Y3

YI

Y3

YI

Y3

YI

Y3

YI

Y3

YI

Y3

YI

Y3

YI

Y3

YI

Y3

YI

Y3

YI

Y3

YI

Y3

YI

Y3

YI

Y3

YI

Quote-part

Bénéfices réalisés par une société
de personnes ou un GIE

WL

Résultats bénéficiaires visés
à l'article 209 B du CGI

L7

Régimes d'imposition
particuliers et
impositions différéesMoins-values
nettes
à
long terme{ - imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)
- imposées au taux de 0 %Fraction imposable des plus-values réalisées au
cours d'exercices antérieurs*{ - Plus-values nettes à court terme
- Plus-values soumises au régime des fusions

Écarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)

606 563

606 563

606 563

606 563

606 563

606 563

606 563

606 563

606 563

606 563

606 563

606 563

606 563

606 563

606 563

606 563

606 563

606 563

606 563

606 563

606 563

606 563

606 563

606 563

606 563

606 563

606 563

606 563

606 563

606 563

606 563

606 563

606 563

606 563

606 563

606 563

II. DÉDUCTIONS

PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE

WR 8 833 695

Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *

Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)

Régimes d'imposition particuliers
et impositions différéesPlus-values
nettes
à
long terme{ - imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)
- imposées au taux de 0 %
- imposées au taux de 19 %
- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures
- imputées sur les déficits antérieurs

Autres plus-values imposées au taux de 19 %

Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*

Régime des sociétés mères et des filiales * (Quote-part des frais et charges restant imposable à
Produit net des actions et parts d'intérêts : (déduire des produits nets de participation

2A

Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)

WV

WH

WP

WW

XB

I6

WZ

XA

ZX

ZY

XD

XF

PA

XC

NG

PB

XS

XG

YI

YJ

YK

YL

YM

YN

YO

YP

YQ

YR

Mesures d'incitation

Dédution autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.

Majoration d'amortissement*

France Ruralités Revitalisation
(FRR) (art 44 quinquies A)

HT

Entreprises nouvelles
44 sexies

L2

Jeunes entreprises innovantes
(44 sexies A)

L5

Zone franche urbaine - TE
(art. 44 octies A)

OV

Sociétés d'investissement
immobilier cotée
(art. 208C)

K3

Zone de restructuration de
la défense (44 terdecies)

PA

Bassin urbain à dynamiser
(art 44 sexdecies)

PP

Bassin d'emploi à
redynamiser (44 duodecies)

IF

Zone franche d'activités
NG (44 quaterdecies)

XC

Zone de revitalisation
rurale (art. 44 quinquies)

PC

Zone de développement prioritaire
(art. 44 septdecies)

PB

Écarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)

4 318 000

4 318 000

4 318 000

4 318 000

4 318 000

4 318 000

4 318 000

4 318 000

4 318 000

4 318 000

4 318 000

4 318 000

4 318 000

III. RÉSULTAT FISCAL

TOTAL II

XH 9 372 694

Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :

bénéfice (I moins II)

XI

déficit (II moins I)

XJ

Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*

ZL

Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*

XL

RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)

XN

XO

538 998

SA 123CLUB PME 2016

Cegid Group

SA 123CLUB PME 2016

[illegible]

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SA 123CLUB PME 2016				Néant ☐ *	
I. SUIVI DES DÉFICITS					
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)				K4	6 431 251
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)		K4bis	Nombre d'opérations sur l'exercice (2)		K4ter
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)				K5	
Déficits reportables (différence K4+K4bis-K5)				K6	6 431 251
Déficits de l'exercice (tableau 2058 A, ligne XO)				YJ	538 998
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)				YK	6 970 249
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES					
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-I. 1 ^{er} bis Al. 1 ^{er} du CGI, dotations de l'exercice				ZT	
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT					
(à détailler sur feuillet séparé)			Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-I. 1 ^{er} bis Al. 2 du CGI *			ZV		ZW
Provisions pour risques et charges *					
			8X		8Y
			8Z		9A
			9B		9C
Provisions pour dépréciation *					
			9D		9E
			9F		9G
			9H		9J
Charges à payer					
			9K		9L
			9M		9N
			9P		9R
			9S		9T
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :			YN		YO
			↓ ligne WI		↓ ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

* Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits et le montant du transfert.

Désignation de l'entreprise <u>SA 123CLUB PME 2016</u>										Néant ☐ *	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	0C	(5 142 023)	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserve légale	ZB				
					- Autres réserves	ZD					
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	0D	1 271 076		Dividendes	ZE					
	Prélèvements sur les réserves	0E			Autres répartitions	ZF					
	TOTAL I	0F	(3 870 947)		Report à nouveau (N.B. Le total I doit nécessairement être égal au total II)		ZG	(3 870 947)			
					TOTAL II		ZH	(3 870 947)			
RENSEIGNEMENTS DIVERS											
ENGAGEMENTS	Exercice N :										
	— Engagements de crédit-bail mobilier (Précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail) J7										
	— Engagements de crédit-bail immobilier										
DETAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	— Effets portés à l'escompte et non échus										
	— Sous-traitance										
	— Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois) J8										
	— Personnel extérieur à l'entreprise										
	— Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)										
	— Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages										
	— Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles) ES										
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052										
	— Taxe professionnelle *, CFE, CVAE										
	IMPÔTS ET TAXES	— Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques) ZS									
Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052											
T.V.A.	— Montant de la T.V.A. collectée										
	— Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations										
DIVERS	— Montant brut des salaires *										
	— Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *										
	— Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *										
	— Numéro du centre de gestion agréé * XP										
	— Filiales et participations: (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI) Si oui cocher 1 Sinon 0 ZR 1										
	— Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice RG										
RÉGIME DE GROUPE *	— Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217octies RH										
	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe. JA Plus-values à 15% JK Plus-values à 0% JL										
	Plus-values à 19% JM Imputations JC										
	Groupe : résultat d'ensemble. JD Plus-values à 15% JN Plus-values à 0% JO										
	Plus-values à 19% JP Imputations JF										
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale JH N° SIRET de la société mère du groupe JJ										

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SA 123CLUB PME 2016

Néant ☐ ***A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE**

Nature et date d'acquisition des éléments cédés*		Valeur d'origine*	Valeur nette réévaluée*	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements*	Valeur résiduelle
①		②	③	④	⑤	⑥
I. Immobilisations*	1	PARTICIPATION HOTELIERE RHO 13/06/2016	7 000 000			7 000 000
	2	HOTELIERE DE L'ARTOIS 10/12/2021	334 800			334 800
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées*

Prix de vente		Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19 % (1)
				⑩			
⑦		⑧	⑨	19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	⑪
I. Immobilisations*	1	11 982 092	4 982 092			4 982 093	
	2	407 401	72 601			72 601	
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	19	Divers (détail à donner sur une note annexe) *					
	CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne 1) ⑨					5 054 694	
	CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne 1) ⑩		(A)	(B)			(C)
	CADRE C : autres plus-values taxables à 19 % ⑪			(ventilation par taux)			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

Désignation de l'entreprise : SA 123 CLUB PME 2016					Néant	X*
A ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES À COURT TERME (à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)						
Origine		Montant net des plus-values réalisées*	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer	
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie					
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)					
	sur 10 ans					
	sur une durée différente (art 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)					
	TOTAL 1					
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant anté- rieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer	
	sur 3 ans au titre de	N-1				
		N-2				
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater du CGI) (à préciser) au titre de :	N-1				
		N-2				
		N-3				
		N-4				
		N-5				
		N-6				
		N-7				
		N-8				
		N-9				
	TOTAL 2					
	B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxés lors des opérations de fusion ou d'apport.					
☐ Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)			☐ Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)			
Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant anté- rieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer		
TOTAL						

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SA 123CLUB PME 2016

Néant ☒ *

- ① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ① ou 12,8 % ② .

Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées
exclus du régime du long terme (art. 219 I a *sexies*-0 bis du CGI) ① *.Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€
(art. 219 I a *sexies*-0 du CGI) ① *.

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine ①	Moins-values à 12,8 % ②	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8 % ③	Solde des moins-values à 12,8 % ④
Moins-values nettes N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1		
	N-2		
	N-3		
	N-4		
	N-5		
	N-6		
	N-7		
	N-8		
	N-9		
	N-10		

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine ①	Moins-values		Imputations sur les plus-values à long terme À 15 % ④	Imputations sur le résultat de l'exercice ⑤	Solde des moins-values à reporter col ⑥ = ② + ③ - ④ - ⑤ ⑥
	À 19 % ou à 15 % ②	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice ③			
Moins-values nettes N					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1				
	N-2				
	N-3				
	N-4				
	N-5				
	N-6				
	N-7				
	N-8				
	N-9				
	N-10				

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

15

**RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS VALUES A LONG TERME
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS**

DGFIP N° 2059-D 2025

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : SA 123 CLUB PME 2016					Néant ☒ *	
I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N - 1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés { - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					
II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5°,6°,7° alinéas de l'art. 39-1-5° du CGI)						
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤		
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

DETERMINATION DES EFFECTIFS
ET DE LA VALEUR AJOUTÉE

DGFIP N° 2059-E 2025

Désignation de l'entreprise : SA 123CLUB PME 2016

Néant ☒

Exercice ouvert le : 01/07/2024 et clos le : 30/06/2025 Durée en nombre de mois 12

DECLARATION DES EFFECTIFS

Effectifs moyens du personnel	YP	
Dont apprentis	YF	
Dont handicapés	YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL	

CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE

I Chiffre d'affaires de référence CVAE

Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	OT	
TOTAL 1	OX	

II Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OH	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE	
Subventions d'exploitation reçues	OF	
Variation positive des stocks	OD	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT	
TOTAL 2	OM	

III Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Achats	ON	
Variation négative des stocks	OQ	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	OR	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois.	OS	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OW	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles si attachées à une activité normale et courante	OY	
TOTAL 3	OJ	

IV Valeur ajoutée produite

Calcul de la Valeur Ajoutée	TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	OG	
-----------------------------	-----------------------------	----	--

V Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises

Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le 1330-CVAE pour multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF). Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF)	SA	
---	----	--

Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE

Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330 CVAE.

MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE	EV	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)	GX	
Effectifs au sens de la CVAE	EY	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	HX	
Période de référence	GY	/ /
Date de cessation	HR	/ /

Pour les entreprises de crédit, les entreprises de gestion d'instruments financiers, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre).

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OS, OY et OZ des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférentes à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

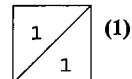
17

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N° 2059-F 2025

Formulaire obligatoire
(article 38 de l'ann. III au CGI)
N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 30/06/2025

N° SIRET 8 1 7 6 6 4 6 7 5 0 0 0 1 1

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SA 123CLUB PME 2016

ADRESSE (voie) 94 rue de la Victoire

CODE POSTAL 75009

VILLE PARIS

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1 1 184

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3 281 470

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2 1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4 1

Total des lignes P1 + P2 P5 1 185

Total des lignes P3 + P4 P6 281 471

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom de famille Prénom(s)

Nom d'usage % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Titre (2) Nom de famille Prénom(s)

Nom d'usage % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

(1)

Néant ☐ *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 30/06/2025

N° SIRET 8 1 7 6 6 4 6 7 5 0 0 0 1 1

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SA 123CLUB PME 2016

ADRESSE (voie) 94 rue de la Victoire

CODE POSTAL 75009

VILLE PARIS

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

7

Forme juridique SAS Dénomination RESIDENCE DE CHAMBERY

N° SIREN (si société établie en France) 811534312

% de détention 29.69

Adresse : N° 9 Voie route du Bois de Savis

Code Postal 33640 Commune CASTRES GIRONDE

Pays FRANCE

Forme juridique SAS Dénomination HOTELIERE RHONE ET LOIRE

N° SIREN (si société établie en France) 820612836

% de détention 73.30

Adresse : N° 3 Voie rue des chênes Emeraude

Code Postal 95000 Commune CERGY

Pays FRANCE

Forme juridique Dénomination HOTELIERE DE L'ARTOIS

N° SIREN (si société établie en France) 877901488

% de détention 100.00

Adresse : N° 8 Bis Voie route DES CREUSES

Code Postal 74960 Commune CRAN GEVRIER

Pays FRANCE

Forme juridique SAS Dénomination RESIDENCE DE PROVENCE

N° SIREN (si société établie en France) 530912088

% de détention 22.92

Adresse : N° 2 Voie rue Ferdinand Buisson

Code Postal 95190 Commune GOUSSAINVILLE

Pays FRANCE

Forme juridique SAS Dénomination LES RIVES D'ITHAQUE

N° SIREN (si société établie en France) 515252914

% de détention 49.32

Adresse : N° 9 Voie rue de la Prairie

Code Postal 63670 Commune LA ROCHE BLANCHE

Pays FRANCE

Forme juridique SAS Dénomination 11 BDA

N° SIREN (si société établie en France) 820617900

% de détention 54.55

Adresse : N° 94 Voie rue de la Victoire

Code Postal 75009 Commune PARIS 09

Pays FRANCE

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune

Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune

Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

123CLUB PME 2016

Société anonyme à conseil d'administration au capital social de 22 704 809,05€

Siège social : 94, rue de la Victoire 75009 Paris

817 664 675 RCS PARIS

(La « Société »)

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE ET EXTRAORDINAIRE DES ACTIONNAIRES EN DATE DU 26 MARS 2026

L'an deux mille vingt-six,

Le 26 mars 2026,

A 15 heures,

Au siège social de la Société 123CLUB PME 2016, 94, rue de la Victoire – 75009 Paris, les actionnaires de la Société, société anonyme au capital de 22 704 809,05 euros, divisé en 41 281 471 actions de 1 euro chacune, dont le siège social est sis 94, rue de la Victoire – 75009 Paris (ci-après dénommée la « Société »), se sont réunis en Assemblée générale ordinaire annuelle sur convocation faite par le Conseil d'administration à chaque actionnaire en date du 10 mars 2025

Il a été dressé une feuille de présence qui a été émarginée par chaque membre de l'assemblée en entrant en séance, tant en son nom propre qu'en qualité de mandataire.

L'assemblée procède à la composition de son bureau :

- Mr Xavier Anthonioz Rossiaux, est désigné pour présider la séance ;
- La société 123 Investment Managers, l'actionnaire représentant le plus grand nombre de voix, acceptant ces fonctions, est nommé aux fonctions de scrutateur ;
- Mme Géraldine Zakine assure les fonctions de secrétaire de séance.

La feuille de présence, certifiée exacte par les membres du bureau ainsi constitué, permet de constater que les actionnaires présents, ou représentés ou ayant voté à distance, détiennent 10 697 569 actions sur les 41 281 471 actions ayant le droit de vote.

M. Alexandre Fleytoux, commissaire aux comptes titulaire de la Société, régulièrement convoqué par lettre recommandée avec demande d'avis de réception en date du 10 mars 2026 est absent et excusé.

Le président de séance dépose sur le bureau et met à la disposition des actionnaires de la Société les documents suivants :

- la copie des lettres de convocation adressées aux actionnaires de la Société pour l'assemblée générale de ce jour ;
- la copie de la lettre de convocation du commissaire aux comptes de la Société pour l'assemblée générale de ce jour ;
- la feuille de présence certifiée par le bureau et la liste des actionnaires de la Société ;
- les pouvoirs des actionnaires ayant voté par procuration ;
- les formulaires de vote à distance adressés par les actionnaires ;
- les comptes annuels (bilan, compte de résultat, annexe) de l'exercice clos le 30 juin 2025 ;
- le rapport de gestion du conseil d'administration auquel est joint :
 - Le tableau prévu par l'article R. 225-102 du Code de Commerce faisant apparaître les résultats de la Société au 30 juin 2025 (annexe 1 dudit rapport) ;
- le rapport de gestion du conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise
- le rapport général du commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 30 juin 2025 ;

- le rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées relevant de l'article L. 225-38 du Code de commerce ;
- la copie des statuts à jour de la Société ;
- le texte des résolutions qui sont soumises à l'assemblée.

Le président de séance déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux actionnaires ou tenus à leur disposition au siège social conformément auxdites dispositions.

Le président de séance rappelle que l'assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

A titre ordinaire :

- Examen des rapports du Conseil d'administration et du Commissaire aux comptes ;
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 30 juin 2025 et quitus aux administrateurs, au Président et Directeur général et aux directeurs généraux délégués ;
- Affectation du résultat de l'exercice ;
- Examen du rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L.225-38 et suivants du Code de commerce ;

A titre extraordinaire :

- Réduction de capital non motivée par des pertes ;
- Modifications corrélatives des statuts ;
- Pouvoirs pour les formalités.

Personne ne demandant plus la parole, le président de séance met successivement aux voix les résolutions suivantes, étant précisé que préalablement à l'ouverture du vote, le bureau a décidé, à l'unanimité, que ledit vote sera exprimé au moyen d'un bulletin de vote remis à chaque actionnaire présent en séance, tant à titre personnel qu'en sa qualité de mandataire.

Les bulletins de vote seront dépouillés à l'issue de l'examen des questions figurant à l'ordre du jour de la présente assemblée.

A TITRE ORDINAIRE

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée générale, connaissance prise du rapport de gestion du Conseil d'administration et du rapport sur les comptes annuels du Commissaire aux comptes, approuve les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe arrêtés le 30 juin 2025, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

En application des dispositions de l'article 223 quater du Code général des impôts, elle prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne comportent pas de dépenses non admises dans les charges déductibles au regard de l'article 39-4 dudit Code.

En conséquence, les actionnaires donnent au Président et Directeur général, aux administrateurs et aux directeurs généraux délégués, quitus de l'exécution de leurs mandats pour l'exercice écoulé.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à la majorité des voix :

- voix ayant voté pour : 10 637 569
- voix ayant voté contre : 40 000
- voix s'étant abstenues : 20 000

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée générale, connaissance prise du rapport de gestion du Conseil d'administration et du rapport sur les comptes annuels du Commissaire aux comptes, constate que le bénéfice de l'exercice clos s'élève à 8 227 133 euros et rappelle qu'il doit être prélevé sur le bénéfice de l'exercice, diminué des pertes antérieures, un vingtième (5%) au moins affecté à la « réserve légale », tant que celle-ci n'atteint pas le dixième du capital social.

Après apurement intégral des pertes antérieures de (3 870 947) euros par imputation sur le bénéfice de l'exercice, le bénéfice distribuable ressort à 4 356 186 euros.

En conséquence, l'Assemblée générale décide:

- de prélever la somme de 217 810 euros sur ce bénéfice, au titre de la dotation obligatoire à la réserve légale, de sorte que celle-ci s'élève, après affectation, à 217 810 euros,
- d'affecter le solde, soit 4 138 376 au compte « Report à Nouveau » qui ressortira, après affectation, à un montant de 4 138 376 euros.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'Assemblée générale constate qu'aucun dividende n'a été distribué depuis la constitution de la Société.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à la majorité des voix :

- voix ayant voté pour : 10 637 569
- voix ayant voté contre : 40 000
- voix s'étant abstenues : 20 000

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée générale, connaissance prise du rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L. 225-38 du Code de commerce et statuant sur ce rapport, constate qu'aucune nouvelle convention réglementée n'a été conclue au cours de l'exercice écoulé.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à la majorité des voix :

- voix ayant voté pour : 10 617 569
- voix ayant voté contre : 60 000
- voix s'étant abstenues : 20 000

A TITRE EXTRAORDINAIRE

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée générale après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'administration et du rapport du commissaire aux comptes, décide de réduire le capital de 11 548 452,16 euros pour le ramener de euros à 22 704 809,05 euros à 11 156 356,89 euros par voie de remboursement d'une somme totale de 11 548 452,16 euros.

Cependant, la présente résolution est adoptée à la condition suspensive que les créanciers antérieurs à la date du dépôt du procès-verbal au greffe du Tribunal de activités économique de Paris ne fassent pas opposition dans les délais légaux ou que leurs oppositions soient rejetées sans conditions par le Tribunal.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à la majorité des voix :

- voix ayant voté pour : 10 637 569
- voix ayant voté contre : 40 000
- voix s'étant abstenues : 20 000

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée générale après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'administration, décide de réaliser cette réduction de capital par voie de diminution de la valeur nominale des actions ordinaires de 0,28 euros. Cette valeur nominale passera en conséquence de 0,55 euro à 0,27 euro.

Les pouvoirs les plus étendus sont conférés au Président du Conseil d'administration et Directeur général à l'effet de réaliser les opérations ci-dessus, notamment à l'effet de la réalisation ou la non-réalisation de la condition suspensive posée dans la précédente résolution, constater en conséquence le caractère définitif de la réduction de capital, informer les actionnaires de la date à compter de laquelle le remboursement pourra avoir lieu.

Cette opération de réduction de capital qui constate le remboursement corrélatif aux actionnaires, et s'opère par la réduction du nominal sera enregistrée gratuitement en application de l'article 814 C du CGI.

D'un point de vue fiscal, la réduction de la valeur nominale des actions est constitutive d'un remboursement d'apports non imposable en application de l'article 112, 1° du Code général des impôts.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à la majorité des voix :

- voix ayant voté pour : 10 629 235
- voix ayant voté contre : 48 334
- voix s'étant abstenues : 20 000

SIXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, décide, sous réserve de la constatation de la réalisation définitive de la présente réduction de capital, de modifier les Statuts de la Société comme suit :

- Il est ajouté le paragraphe suivant à l'article 6 (Apports) des Statuts :
« Par décision de l'assemblée générale en date du 26 mars 2026, le capital social a été réduit d'un montant global de 11 548 452,16 euros, par voie de diminution de la valeur nominale des actions ordinaires de 0,28 €, pour le ramener de 22 704 809,05 euros à 11 156 356,89 euros. »

- L'article 7 (Capital Social) des Statuts est modifié comme suit :
« Le capital social est fixé à la somme de onze millions cent cinquante-six mille trois cent cinquante-six euros et quatre-vingt-neuf centimes (11 156 356,89 €). Il est divisé en quarante et un millions deux cent quatre-vingt-un mille quatre cent soixante et onze (41 281 471) actions.

Sur ces quarante et un millions deux cent quatre-vingt-un mille quatre cent soixante et onze (41 281 471) actions :

- *Quarante et un millions deux cent quarante-quatre mille quatre cent soixante-douze (41 244 472) actions sont des actions ordinaires de vingt-sept centimes d'euros (0,27 €) de valeur nominale chacune, et*
- *36 999 sont des actions de préférence de catégorie B de cinquante-cinq centimes d'euros (0,55 €) de valeur nominale chacune (les « Actions B »).*

Les actions ordinaires et les Actions B confèrent les mêmes droits et sont assujetties aux mêmes obligations, sauf exception expresse stipulée dans les présents statuts. »

- L'en-tête des Statuts est modifié comme suit :
« Société anonyme à conseil d'administration au capital social de 11 156 356,89 euros »

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à la majorité des voix :

- voix ayant voté pour : 10 609 235
- voix ayant voté contre : 48 334
- voix s'étant abstenues : 40 000

SEPTIEME RESOLUTION

L'Assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités légales relatives à l'adoption des résolutions soumises à titre ordinaire qui précèdent.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à la majorité des voix :

- voix ayant voté pour : 10 629 235
- voix ayant voté contre : 48 334
- voix s'étant abstenues : 20 000

* *
*

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le président de séance déclare la séance levée.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau.

Président de séance
Xavier Anthonioz Rossiaux

Scrutateur
123Investment Managers

Secrétaire de séance
Géraldine Zakine